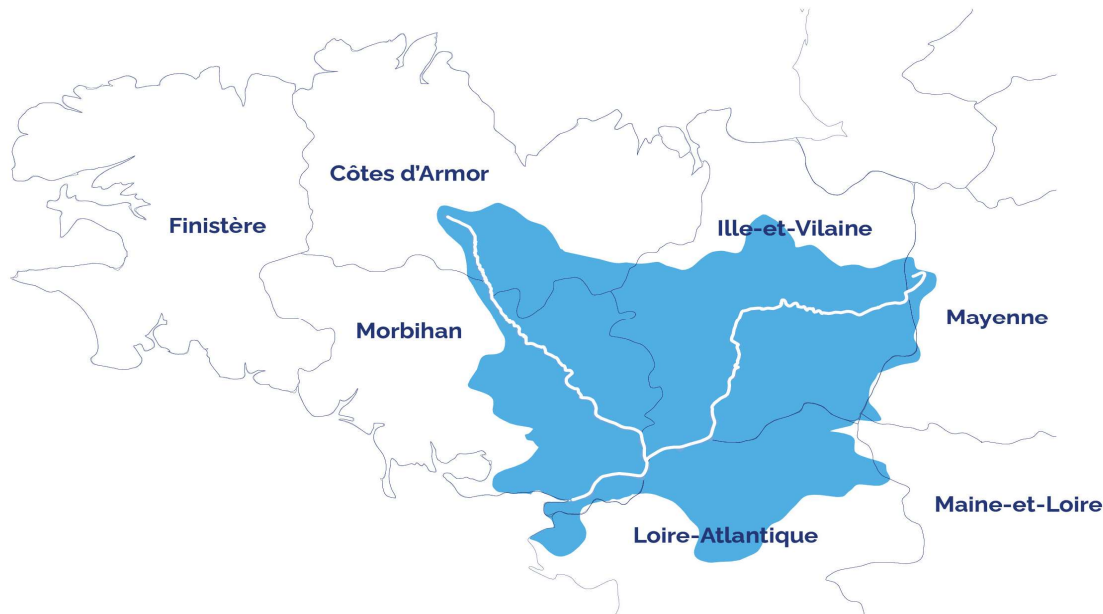


Semnon amont
Démarche animation territoriale
transversale
pour la restauration des milieux
aquatiques et la qualité de l'eau

EPTB Eaux & Vilaine

2

Un territoire hydrographique cohérent : le bassin versant de la Vilaine



Superficie : 11 000 km²

15 000 km de cours d'eau

2 régions / 3 départements

515 communes

1 250 000 habitants à alimenter en eau potable

Les compétences d'Eaux et Vilaine

Des compétences socles :

La politique territoriale de bassin (document de planification SAGE, maîtrise d'ouvrage d'études, assistance à des maîtrises d'ouvrage, diffusion de connaissance, etc.)

La gestion de grands ouvrages (Arzal et Vilaine Amont)

La production et le transport d'eau potable

Des compétences à la carte :

La protection des inondations (PI)

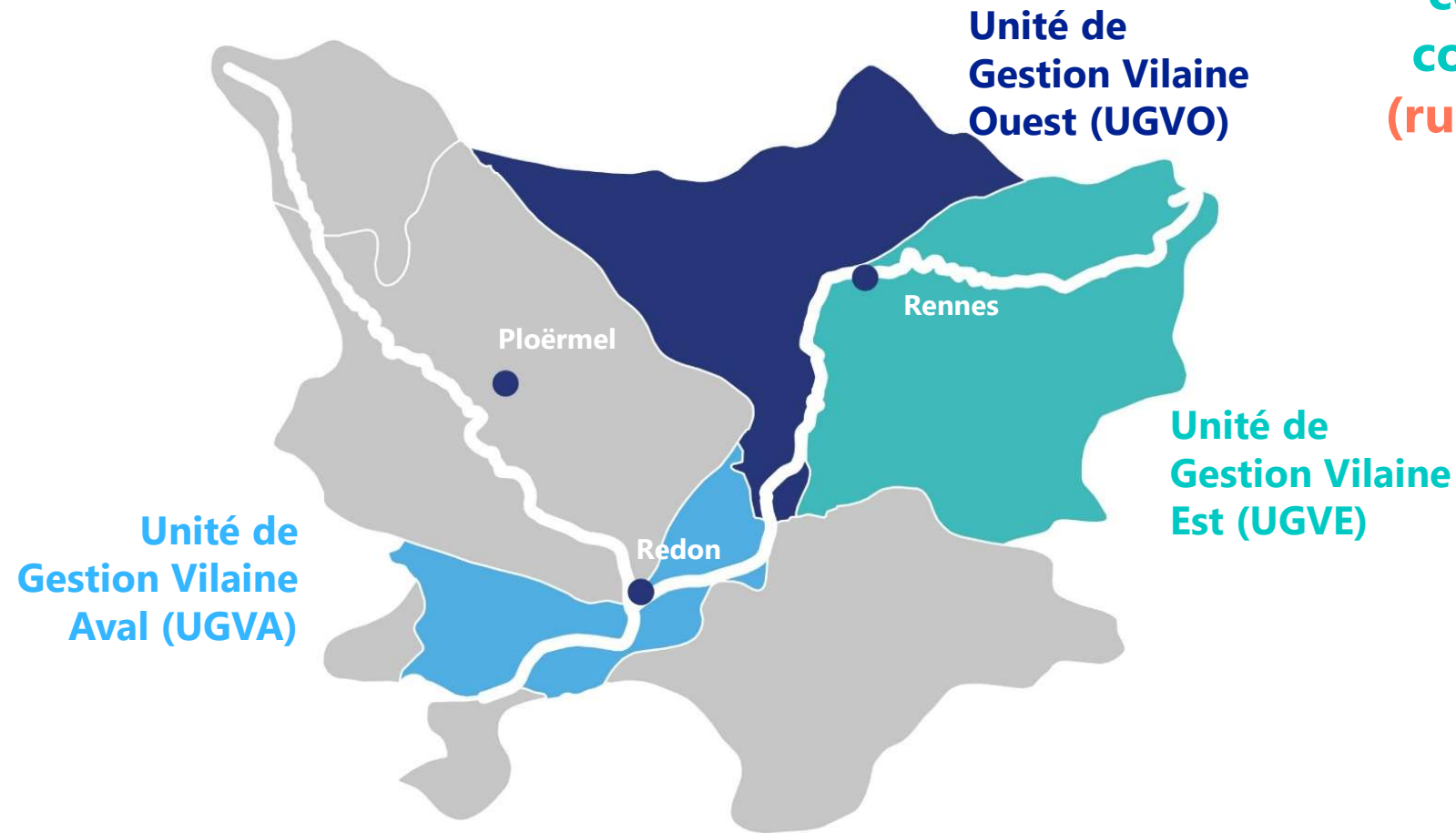
La gestion des milieux aquatiques (GEMA) et compétences associées (ruissellement, bocage, pollutions diffuses)

Des compétences dites « à la carte »

3 unités de gestion à Eaux & Vilaine

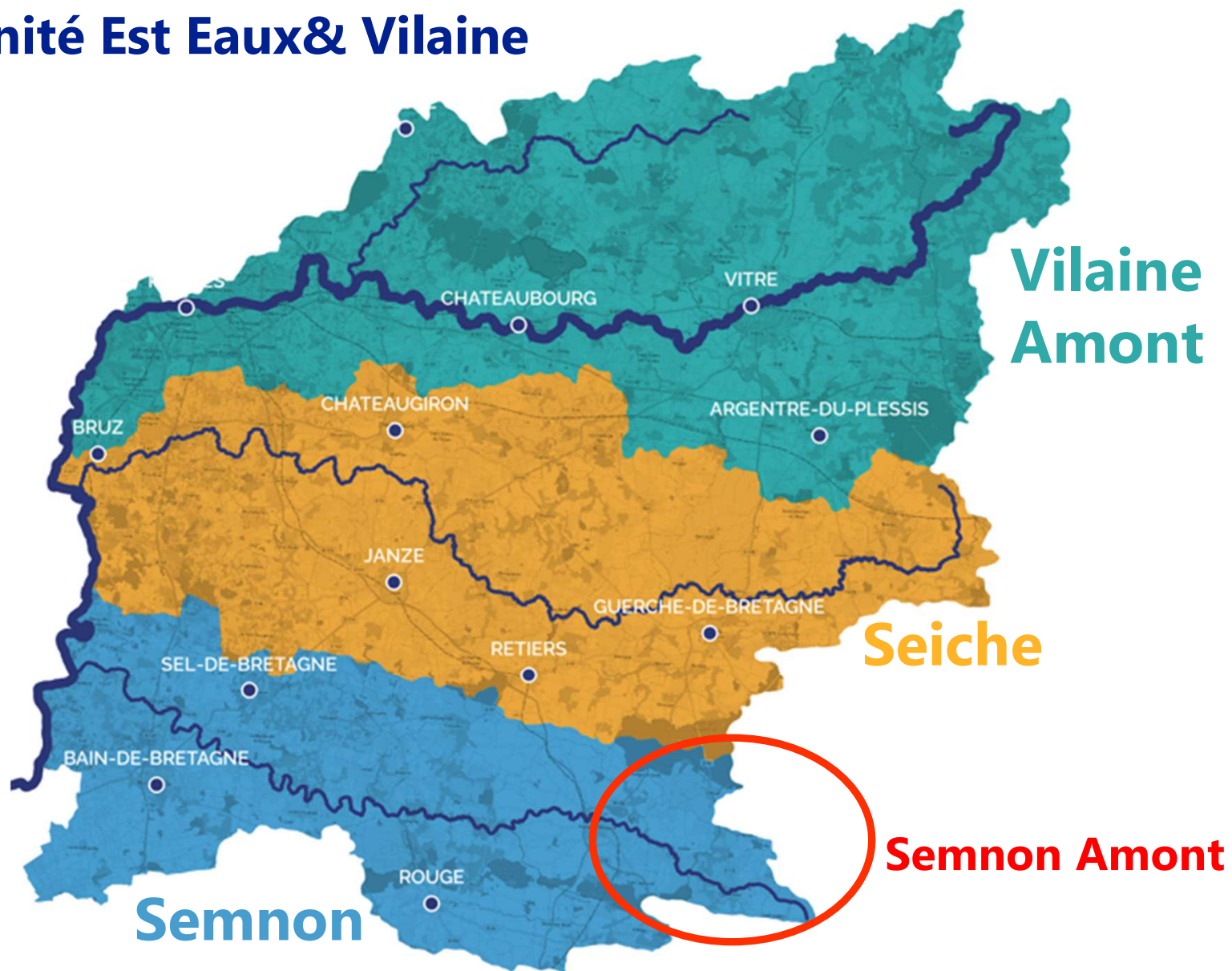
3

Organisation de la
compétence GEMA et
compétences associées
(ruissellement, bocage et
pollution diffuses)

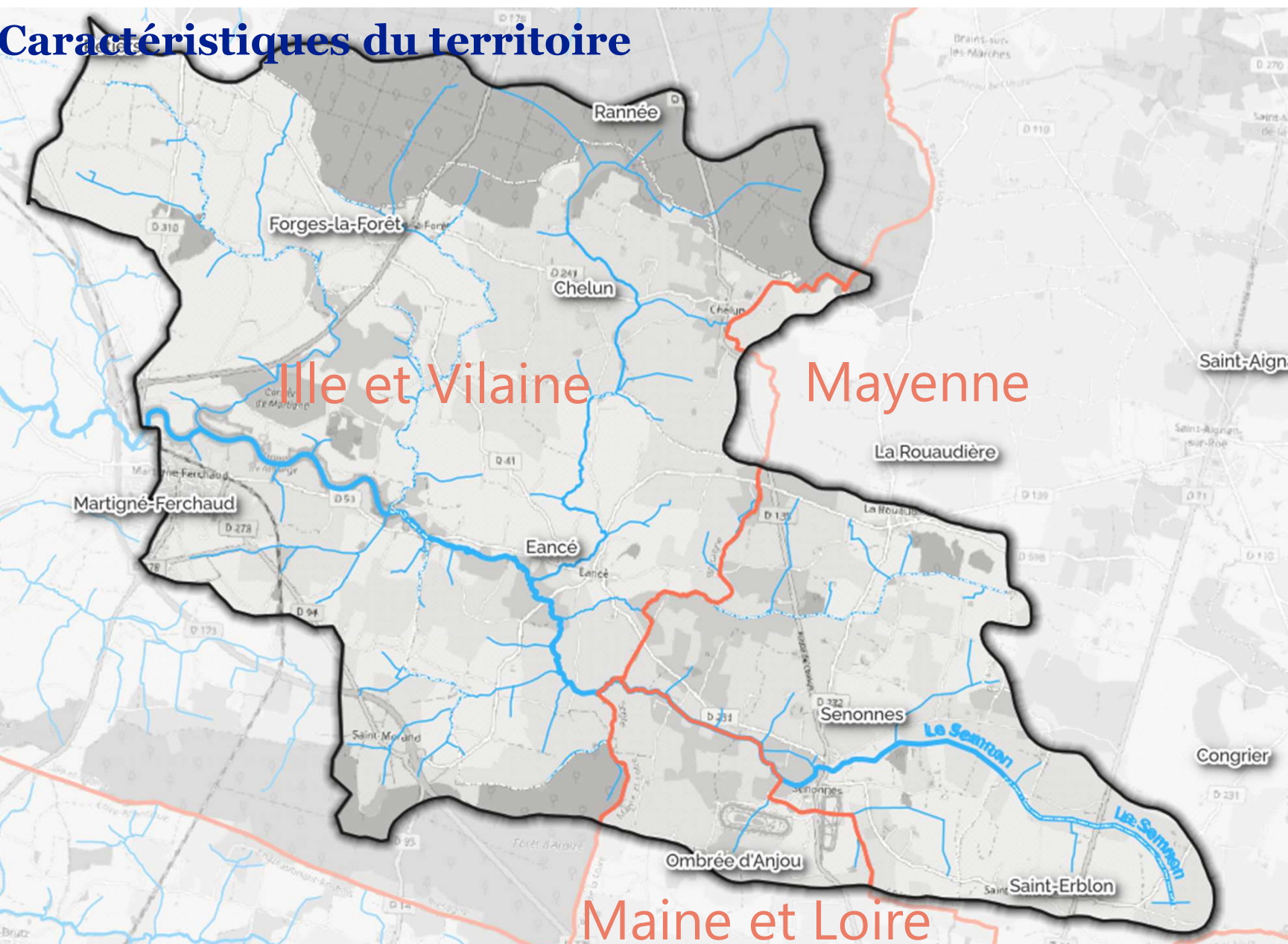


Unité Est Eaux& Vilaine

4



Caractéristiques du territoire



Territoire à cheval
sur **2 régions et
3 départements**

11 communes :

Eancé, Chelun,
Forges la Forêt et
Martigné-Ferchaud,
Retiers, Rannée (35)
Senonnes, St
Erblon, Congrier, la
Rouaudière (53)
Ombree d'Anjou (49)

BV limitrophes :

- Oudon
- Seiche
- Brutz

9 652 ha dont
environ 7 200ha de
SAU (2/3 en 35)

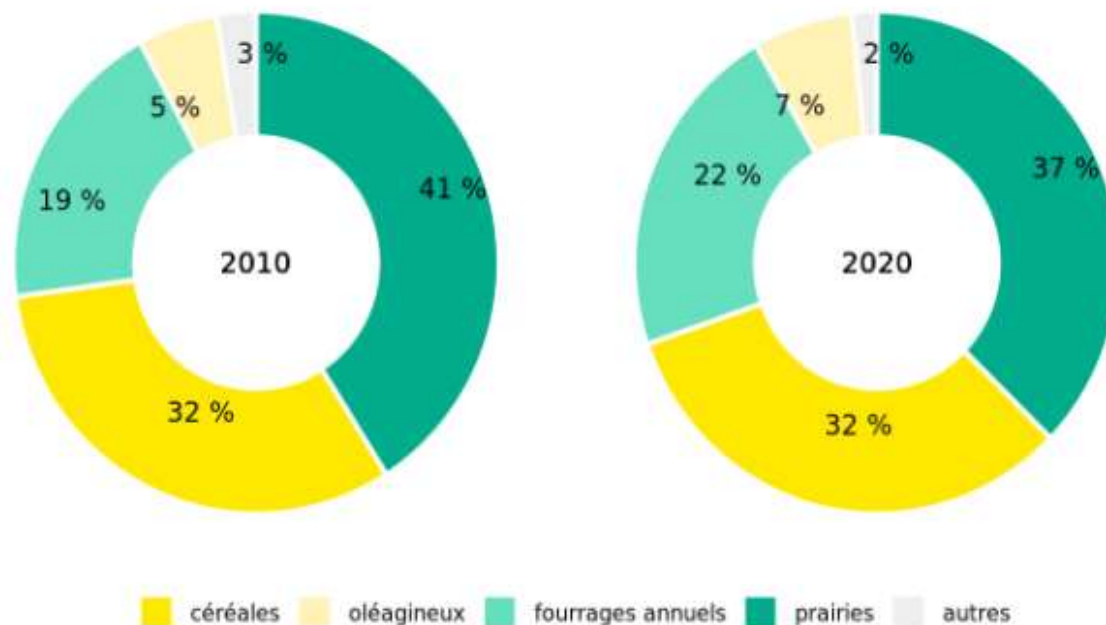
Contexte agricole

6

- 7 200ha de SAU
- Entre 70 et 80 sièges d'exploitation et 150 exploitations différentes
- Productions principales :
 - élevage bovin lait
 - élevage volaille
 - élevage porcin
- En conventionnel et circuits longs principalement
- Spécificité élevages équins de Senonnes-St Erblon-Pouancé

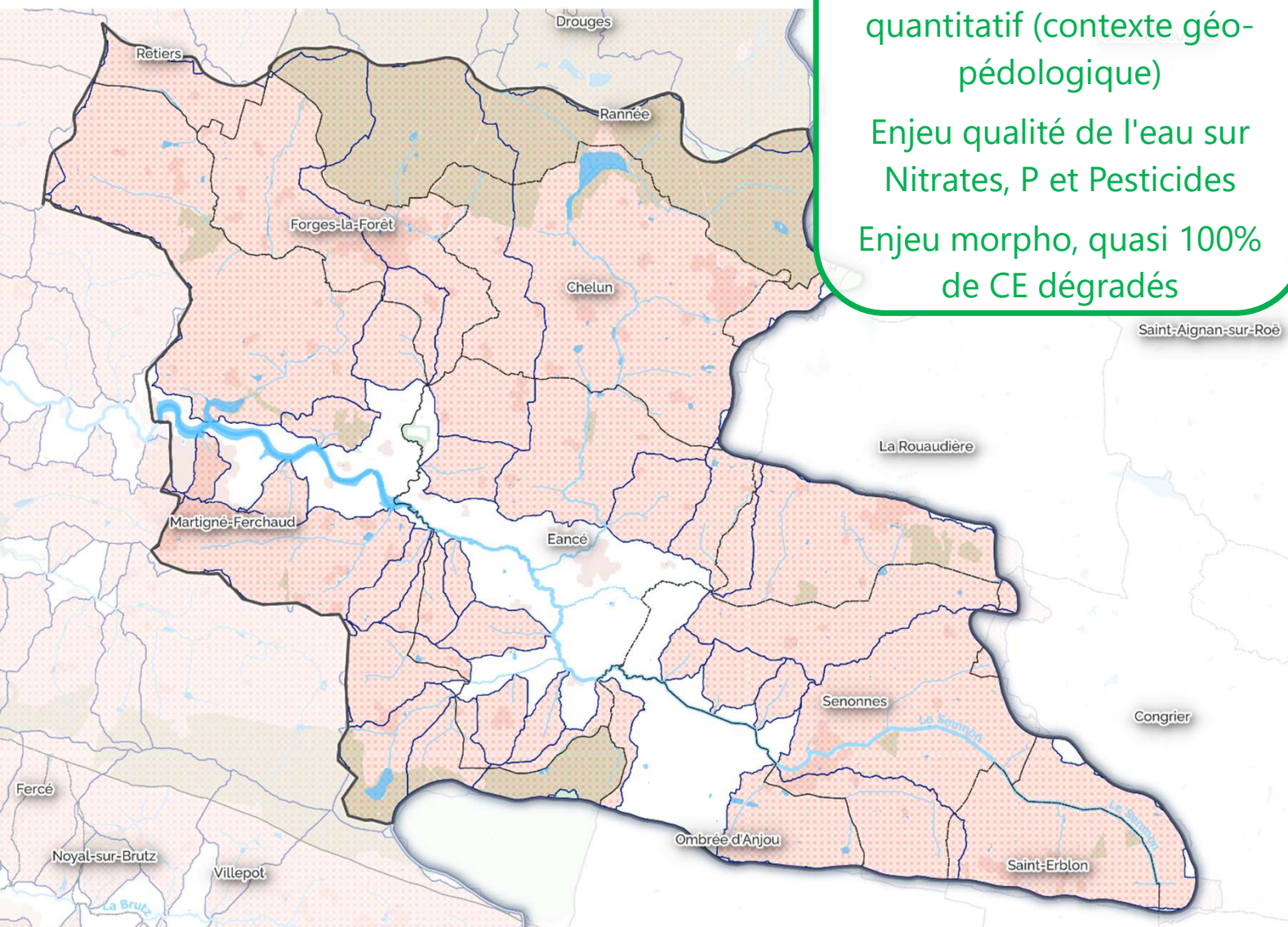
Répartition de l'assolement

Répartition des cultures principales
ME Semnon amont



fourrages annuels : maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales). prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

Caractéristiques du territoire



Territoire très vulnérable
car très sensible au niveau
quantitatif (contexte géo-
pédologique)

Enjeu qualité de l'eau sur
Nitrates, P et Pesticides

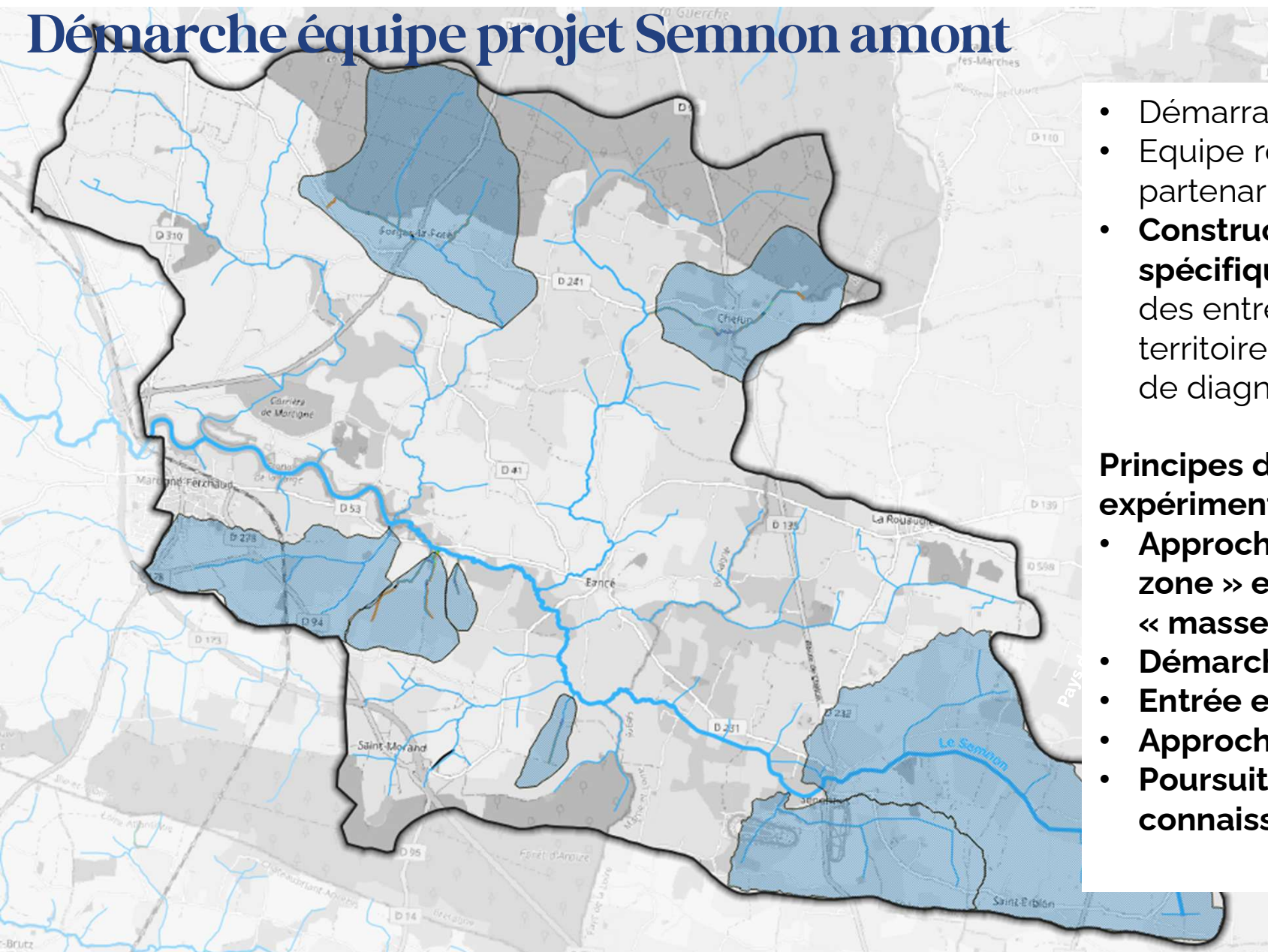
Enjeu morpho, quasi 100%
de CE dégradés

**110 km
de cours d'eau
Exutoire : plan
d'eau MF**

**Presque 90% de la
surface du territoire
en tête de bassin
versant**

Densité bocagère :
**- Semnon amont 35 :
60ml/ha SAU
(85ml/ha SAU dpt 35)**
**- Semnon amont 53 :
46ml/ha SAU
(75ml/ha SAU dpt 53)**

Démarche équipe projet Semnon amont



- Démarrage en janvier 2023
- Equipe renforcée interne + partenariat avec 1 EPCI – **eq 3 ETP**
- **Construction d'une stratégie spécifique** développée à partir des entretiens avec les acteurs du territoire et différents éléments de diagnostics (DPR2, SQE, EDL...)

Principes de la stratégie expérimentée :

- **Approche ultra-locale « micro-zone »** et approche territoriale « masse d'eau »
- **Démarche exhaustive**
- **Entrée exploratoire**
- **Approche globale (enjeux eau)**
- **Poursuite création de connaissances**

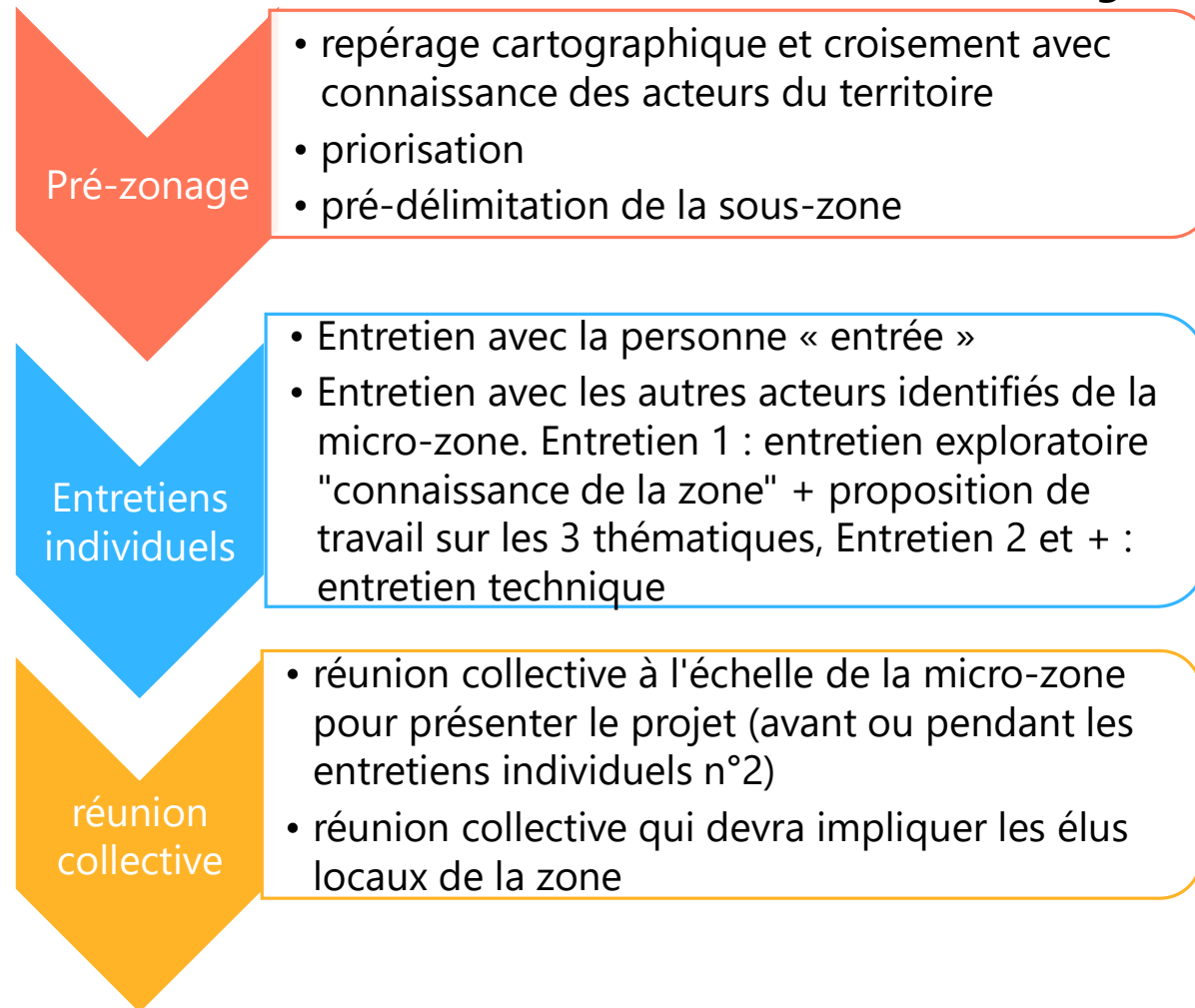
Zoom sur la stratégie d'intervention micro-locale

9

Objectif : Cibler des sous bassins-versants du Semnon amont où concentrer des actions de restauration des cours d'eau, du bocage et limiter les pollutions diffuses

Méthodologie

- **Echelle micro-locale** : un sous bassin versant du Semnon amont caractérisée par ses éléments de continuité écologique (cours d'eau, versant...)
- Une **entrée opportuniste en année 1** basée sur une bonne relation avec un agriculteur/un propriétaire/ élus locaux (si parcelles communales)
- **Volonté d'étendre la zone de chantier-travaux-animation agricole** sur toute la micro-zone définie plus haut (sur tout l'affluent) **avec une entrée exploratoire et entretiens en binôme**
- **Une approche EXHAUSTIVE : ambition d'aller sur tous les affluents du Semnon**

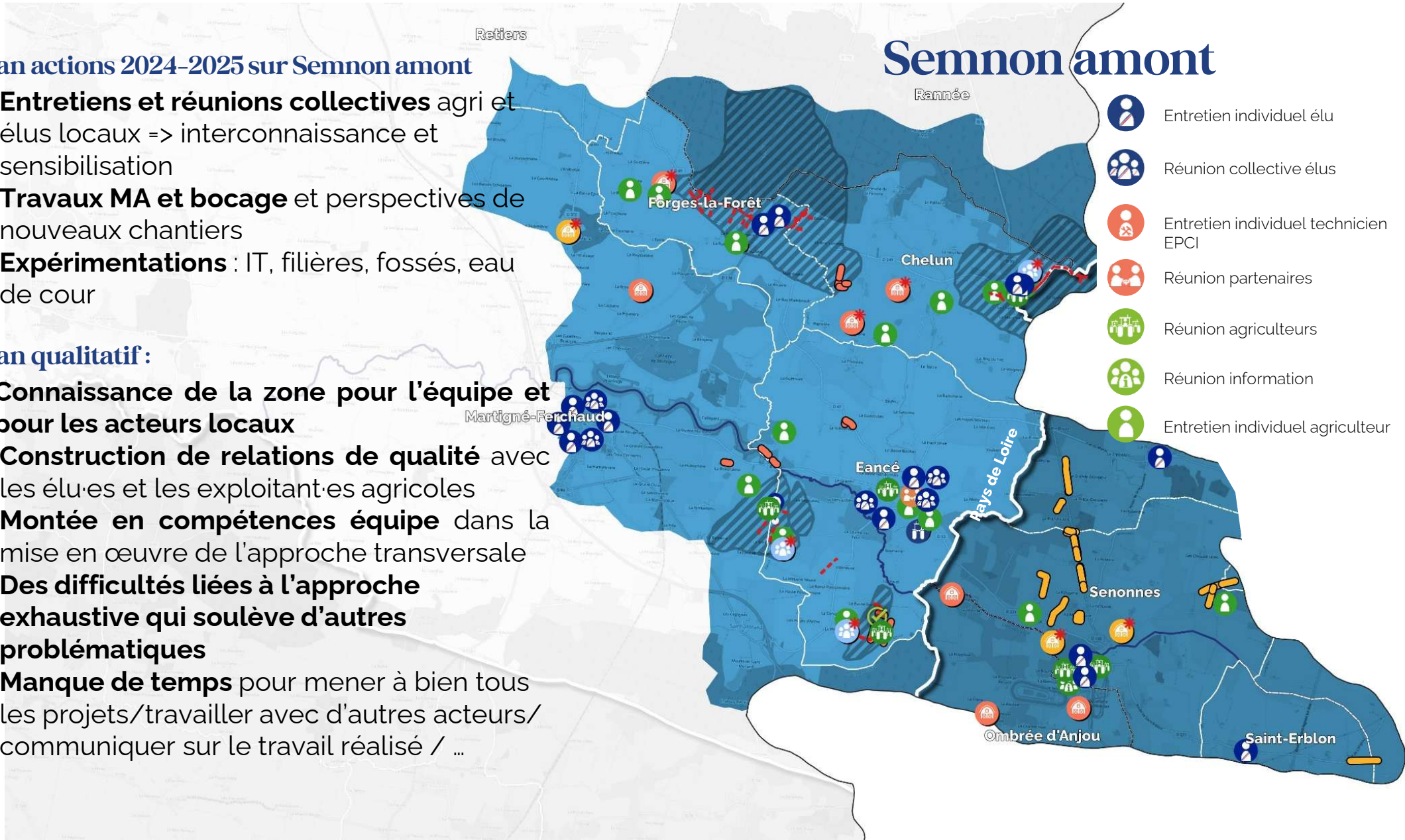


Bilan actions 2024-2025 sur Semnon amont

- **Entretiens et réunions collectives** agri et élus locaux => interconnaissance et sensibilisation
- **Travaux MA et bocage** et perspectives de nouveaux chantiers
- **Expérimentations** : IT, filières, fossés, eau de cour

Bilan qualitatif :

- **Connaissance de la zone pour l'équipe et pour les acteurs locaux**
- **Construction de relations de qualité** avec les élu·es et les exploitant·es agricoles
- **Montée en compétences équipe** dans la mise en œuvre de l'approche transversale
- **Des difficultés liées à l'approche exhaustive qui soulève d'autres problématiques**
- **Manque de temps** pour mener à bien tous les projets/travailler avec d'autres acteurs/communiquer sur le travail réalisé / ...



Perspectives sur le territoire

Poursuite de la démarche notamment par micro-zone

Démarrage d'un projet d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental avec les 3 départements

- ⇒ Permet d'aller envisager des actions pour faciliter les potentielles transitions agricoles par le regroupement parcellaire (dans un contexte serré pour l'animation agricole)
- ⇒ Les deux approches sont cohérentes en termes d'approche globale
- ⇒ L'AFAFE permet de réaliser des travaux ambitieux de longs tronçons ou larges zones quand l'approche par la concertation est plus limitante
- ⇒ Bon enchaînement entre une approche avec animation renforcée permettant de bien connaître la zone et les acteurs, les points noirs et les zones compliquées pour la concertation et mener de façon précise le projet d'AFAFE.
- ⇒ L'interconnaissance créée avec les acteurs locaux facilite la prise de décision concernant le démarrage de l'AFAFE